Le Coudray sur Thelle

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE BEAUVAIS

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le 18/04/2023
ID : 060-216001644-20230407-13_23-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU COUDRAY SUR THELLE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2023

Date de la convocation :	**30-03-2023**
Affichage Ordre du Jour	31-03-2023

Total membres en exercice	14
Présents :	**9**
Absents	5
Pouvoir	**1**
Votants	**10**

L'an deux mille vingt-trois, le sept avril à dix-neuf heure 28 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. GORINE Ludovic, Maire.

Présents : Ludovic GORINE, Frédérique CAMOIT, Dominique MARTIN, Patricia ANDRIEU, Véronique PERRIOT, Céline LE BOURGEOIS BUTEZ, Pierre GOIX, Paulo LIMA, et Chloé GAZAR.

Formant la majorité des membres en exercice

Absente excusée : Aude VAN EECKHOUT

Absents : Fabrice LEGRAND, Sylvie GUTIERREZ Y DIEZ, Morgane JEAN BAPTISTE et Julien GOERGEN

Pouvoir : Aude VAN EECKHOUT donne pouvoir à Ludovic GORINE

Désignation du secrétaire de séance : Dominique MARTIN

Délibération n° 13/2023 - Objet : BUDGET PRIMITIF 2023

- ✓ Vu l'article L 5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la fongibilité des chapitres à l'intérieur d'une même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- ✓ Considérant que les mouvements sont pris en compte dans le plafond des 7,5% relatif à la fongibilité des crédits.
- ✓ Considérant qu'à l'instar de l'utilisation des dépenses imprévues en M14, l'exécutif doit rendre compte à l'assemblée délibérante des modifications qui ont été apportés au budget par ces mouvements, lors de la plus proche réunion suivant ces modifications.

Monsieur le maire expose les montants du budget primitif 2023, qui sont soumis au vote du Conseil Municipal, voté par chapitre, en fonctionnement et en investissement, lesquels pouvant se résumer ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement =	587 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement	**587 000,00 €**
Recettes de fonctionnement	470 752,18 €
Reprise du résultat 2022	116 247,82 €
Total Recettes de fonctionnement	**587 000,00 €**

Envoyé en préfecture le 18/04/2023
Reçu en préfecture le 18/04/2023
Publié le 18/04/2023
ID : 060-216001644-20230407-13_23-BF

INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement =	271 602,25 €
Solde déficitaire	93 397,75 €

Total dépenses	**365 000,00** €
Recettes d'investissement =	365 000,00 €

Total Recettes d'investissement	**365 000,00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** l'ordonnateur à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section.
- **PREND ACTE** que pour la section de fonctionnement, les crédits relatifs aux dépenses de personnel ne peuvent pas être virés vers un autre chapitre.
- **PREND ACTE** de l'amortissement au prorata temporis inhérent à la nomenclature M 57 pour les nouvelles dépenses.
- **ADOPTE** le budget primitif 2023 ainsi présenté.

Pour extrait certifié conforme, le Maire,
Ludovic GORINE
Fait et délibéré le 7 avril 2023

MAIRIE DU COUDRAY SUR THELLE
60430

Acte rendu exécutoire
Après transmission en préfecture le
et publication ou notification du